



BREF COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EMPLOI FORMATION DU 21 NOVEMBRE

Quatre faits majeurs se sont passés :

1 – La direction nous a donné un tableau avec des dates concernant les salariés qui ont postulé à un nouveau métier. La commission a fait plusieurs remarques concernant l’alternance, les dates de formation, l’entrée dans les nouveaux métiers.

Des dates d’affectation nous ont été données (voir tableau)

2 – Un planning de formation sur le système EIDOS pour les journalistes nous a été donné en début de réunion. A sa lecture, la Filpac-CGT a demandé s’il y a eu un appel aux salariés pour être formateurs, et quels critères de sélection ont été choisis. La direction a répondu que ces candidats ont été choisis arbitrairement par Pierre Marie Seghers et qu’il n’y a pas d’appels à candidature. La Filpac-CGT a demandé une suspension de séance ; à sa reprise, la commission a voté une déclaration demandant qu’un appel à candidature soit diffusé afin que les salariés souhaitant s’investir en tant que formateurs internes puissent le faire, et sur quels critères ces salariés seront retenus ou pas.

3 – La direction nous fait part d’une mise en place d’une formation de journalistes d’Annecy pour faire de la vidéo. La Filpac-CGT fait part de son étonnement et désaccord car en ce qui concerne la rédaction, il a été décidé d’attendre la mise en place d’EIDOS et l’impact que cela aura sur les salariés avant de faire quoi que ce soit. Une fois EIDOS installé il faudra définir les différents critères (effectifs, organisations, indices, statuts, formations ...).

La commission, après débat et vote, a refusé cette formation.

4 – La direction a annoncé qu’il n’y aurait plus de formations individuelles.

Elle a motivé son refus par un dépassement budgétaire.

La Filpac-CGT a demandé à la direction de revoir sa copie car cette façon de faire est illégale et absolument pas justifiée.

La commission, après débat, a demandé que ce point soit maintenu et que les demandes individuelles soient honorées.